



COMMUNIQUE DE PRESSE

8 juillet 2020

Sortie de crise : l'Arc jurassien franco-suisse se mobilise !

Les échanges transfrontaliers se sont poursuivis dans l'Arc jurassien franco-suisse malgré la crise sanitaire liée au Covid-19. Afin de redynamiser les coopérations transfrontalières, mesurer les impacts de la crise et identifier les perspectives de relance économique, la Présidente de Région Bourgogne-Franche-Comté, le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté et les conseillers d'Etat et ministre des cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud membres du comité d'arcjurassien.ch ont décidé de mobiliser les outils de la Conférence TransJurassienne (CTJ).

Soutiens financiers aux associations actives dans le transfrontalier

Les associations françaises et suisses actives dans le transfrontalier ont subi l'annulation de leurs manifestations et la mise en sommeil de leurs activités. Considérant l'importance du vivre-ensemble transfrontalier la Conférence TransJurassienne lance un appel à manifestation d'intérêt pour soutenir financièrement ces structures à hauteur de CHF 5'750.- / EUR 5 000.-. Le délai de candidature court jusqu'au 15 septembre 2020.

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, souligne l'importance de soutenir les associations durement touchées par la crise pour que les manifestations ou actions transfrontalières prévues puissent se poursuivre.

La CTJ majorera également de 25% le soutien financier maximum octroyé dans le cadre de son Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers, afin de favoriser la reprise de dépôt de projets franco-suisses.

Bernard Schmeltz, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, précise que ce choix, complémentaire au soutien des porteurs de coopérations locales, est parfaitement aligné avec l'objectif premier du fonds : soutenir les petits projets permettant de développer les échanges.

Étude prospective sur les impacts et les perspectives économiques de l'Arc jurassien

La Conférence TransJurassienne mobilise actuellement l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) pour participer à la mesure des impacts de la crise à court et moyen terme. Les premiers chiffres et indicateurs économiques seront disponibles mi-juillet sur le site Internet de l'OSTAJ, avant la publication en septembre d'un premier bilan socio-économique plus complet sur l'impact de la crise liée au Covid-19.

Ces éléments viendront en appui d'une étude plus large sur les forces et faiblesses de l'Arc jurassien notamment sur les enjeux liés à l'évolution de la main d'œuvre, le renforcement des filières industrielles et l'économie de proximité.

Pierre Alain Schnegg, Président du Conseil-exécutif du canton de Berne et président d'arcjurassien.ch, souligne l'importance de pouvoir disposer par ce biais d'un diagnostic de l'Arc jurassien franco-suisse qui soit partagé par les partenaires suisses et français et qui constituera le point de départ de réflexions prospectives et stratégiques.

Pascal Broulis, Conseiller d'Etat du canton de Vaud indique que, dans le contexte de crise majeure actuelle, des pistes de développement doivent être identifiées en capitalisant sur ce qui fait la force du tissu économique mais aussi culturel de l'Arc jurassien.

Signature d'une déclaration commune

Dans ce contexte, les représentants politiques de la CTJ ont signé une déclaration commune afin d'affirmer leur volonté de maintenir en toute circonstance un dialogue transfrontalier approfondi. La CTJ souhaite aussi encourager les acteurs locaux à s'approprier les enjeux de la coopération transfrontalière.

Jean-Nat Karakash, Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel, souligne que le vivre-ensemble est aussi confirmé comme l'un des axes forts de la stratégie de coopération transfrontalière de l'Arc jurassien, et constitue un ferment très important des relations franco-suisse.

David Eray, Ministre du canton du Jura, rappelle que la gestion des ressources naturelles est également une priorité pour les collectivités de l'Arc jurassien, au regard des conséquences du changement climatique. Dans ce sens, la mise en réseau des parcs naturels de chaque côté de la frontière est très importante, à l'exemple des collaborations entre le Parc du Doubs (CH) et le futur Parc du Doubs Horloger (F).

Le domaine sanitaire n'est pas oublié, la volonté étant de renforcer les coopérations transfrontalières en améliorant l'accès aux soins pour les populations de la zone frontalière et en facilitant l'échange d'informations en matière d'évaluation et de gestion des risques sanitaires.

Plus d'informations sur www.arcjurassien.org.

La Conférence TransJurassienne (CTJ), organisme de coopération transfrontalière de l'Arc jurassien franco-suisse, regroupe les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud, ainsi que la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté.

Contacts presse

- Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté :
Marie Souverbie - tél. : 03 80 44 34 66 / Laure Hubidos - tél. : 03 81 61 61 08
- arcjurassien.ch :
Mireille Gasser - tél. : +41 (0)32 889 76 00 / mireille.gasser@arcjurassien.ch
- Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :
Cécile Hermier - tél. : 03 80 44 64 05

www.arcjurassien.org